

## Alerte média

## Protection de l'enfance : L'Uniopss appelle à des évolutions majeures !

Alors que l'enfance ne fait plus l'objet d'un ministère ou d'un secrétariat d'État dédié, les travaux de la commission d'enquête sur les manquements des politiques de protection de l'enfance de l'Assemblée nationale se poursuivent.

Auditionnée en juin 2024 avant la dissolution, l'Uniopss a fait parvenir il y a quelques semaines sa contribution écrite à la commission: gouvernance et financements de la protection de l'enfance, attractivité des métiers, évolution des modalités d'accueil et d'accompagnement définie avec les personnes concernées et les associations, prévention et lutte contre les violences faites aux enfants, accompagnement des parents... Les évolutions nécessaires sont nombreuses!

- Accéder à la contribution de l'Uniopss : <a href="ICI">ICI</a>
- **Retrouvez l'audition** de Daniel Goldberg, président de l'Uniopss, et de Katy Lemoigne, co-présidente de la commission Enfances Familles Jeunesses de l'Uniopss : <u>ICI</u>

Contact presse: Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal @uniopss.asso.fr